

INTERVENTIONS EN MILIEUX CONFINÉS

Groupement Centre-Ouest

La spécialité « milieu confiné » apporte une réponse opérationnelle complémentaire aux moyens classiques face aux risques liés notamment aux grandes infrastructures de transport (métro, tunnels routiers et ferroviaires) ou les parcs de stationnement couverts. Elle compte 210 sapeurs-pompiers professionnels formés, entraînés et équipés de matériels spécialisés.

Elle utilise notamment des équipements respiratoires et d'investigation permettant pour les équipes de sauveteurs des durées d'engagement bien supérieures à celles réalisées avec des matériels classiques.

Les principaux domaines d'intervention sont :

- les parkings en sous-sol
- les tunnels routiers, métro et ferroviaires
- les infrastructures de grande surface ou de grande longueur
- les renforts extra-départementaux (exemple : incendie du tunnel du Mont-Blanc le 24 mars 1999).



AQUATIQUE - Groupement Centre

Cette spécialité comprend trois entités :

- l'unité de plongeurs subaquatiques (SAL) participe à des missions de secours à personnes, des reconnaissances et des interventions sous l'eau
- l'équipe de sauveteurs aquatiques (SAV) intervient dans le cadre de prompt secours (personnes tombées à l'eau), secours dit « de surface ». Ces sapeurs-pompiers peuvent être engagés dans des missions de longue durée ou mobilisés dans le cadre de colonnes de renfort
- les moyens nautiques permettent le transport des SAV et des SAL, la récupération de victimes, le remorquage de bateaux en détresse et l'extinction des feux de bateaux.

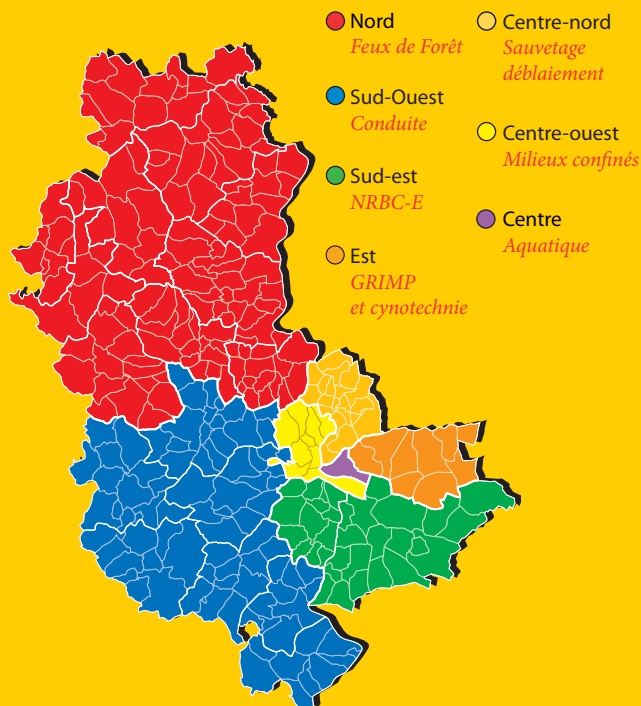
Trois types de moyens de déplacement nautique sont utilisés :

- les bateaux légers de reconnaissance
- les bateaux légers de reconnaissance motorisés (moyens d'appui)
- les bateaux de reconnaissance et de sauvetage motorisés de plus grande capacité.

240 sauveteurs de surface, 55 plongeurs et 200 pilotes bateaux sont opérationnels.



LES GROUPEMENTS TERRITORIAUX



■ Interventions par spécialité en 2014

- **Feux de Forêt** : 222
- **NRBCE** (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et explosif) : 179
- **Sauvetage-déblaiement** : 37
- **GRIMP (milieu périlleux)** : 51
- **Cynotechnie** : 294
- **GELD (milieux confinés)** : 37
- **Aquatique** : 105

Contact

www.sdmis.fr

**Service d'incendie et de secours
du département du Rhône et de la métropole de Lyon**

Standard administratif : 04 72 84 37 18 - info@sdmis.fr
17 rue Rabelais - 69421 Lyon CEDEX 03

Retrouvez des fiches métiers et concours sur :
[http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/
metiers_et_concours/securete_civile](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/metiers_et_concours/securete_civile)

LES SPÉCIALITÉS OPÉRATIONNELLES



Lors de certaines interventions, il est parfois nécessaire de mettre en œuvre des compétences particulières. C'est pourquoi des sapeurs-pompiers du SDMIS sont spécialisés dans des domaines techniques spécifiques.



FEUX DE FÔRETS

Groupe Nord

Chaque année, le SDMIS recense en moyenne 1 600 feux de végétation (herbes, broussailles, récoltes, bois et forêts) menaçant l'environnement et parfois des zones d'habitation.

Pour lutter contre ce risque, la spécialité « Feux de forêts » s'appuie sur des personnels aussi bien équipés qu'entraînés :

- 1 050 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, formés et recyclés régulièrement
- un parc matériel conséquent, avec des véhicules tout-terrain, feux de forêt, d'appui et de commandement.

Tous les ans, le SDMIS envoie des colonnes de renfort dans des départements du sud pour les aider à lutter contre les grands feux de forêts.



CONDUITE

Groupe Sud-Ouest

En complément des permis réglementaires (poids-lourd et ambulance), les conducteurs sapeurs-pompiers suivent des formations certificatives pour la conduite et l'utilisation des véhicules d'intervention. Elles concernent :

- les échelles aériennes
 - les engins-pompes de lutte contre l'incendie
 - les véhicules tout-terrain pour la lutte contre les feux de forêt
- Un recyclage triennal est programmé pour chaque conducteur.



RISQUE NUCLÉAIRE, RADIOLOGIQUE, BIOLOGIQUE, CHIMIQUE ET EXPLOSIF

Groupe Sud-Est

Pour répondre à la menace et aux risques nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosifs potentiels, le SDMIS s'appuie sur les compétences des 225 sapeurs-pompiers formés, entraînés et équipés de matériels et véhicules spécialisés. 24h/24, des équipes d'intervention sont prêtes à intervenir immédiatement en cas d'incident technologique. Doté de moyens de l'état, les équipes contribuent à la couverture zonale (VDIP).



SAUVETAGE-DÉBLAIEMENT

Groupe Centre-Nord

Le sauvetage-déblaiement consiste à rechercher et dégager les victimes ensevelies lors d'effondrements. Répartis dans 5 casernes, les 350 sauveteurs-déblayeurs peuvent aussi être amenés à donner des avis techniques sur des risques concernant leur spécialité (menace d'effondrement ...) ou participer à des colonnes de renfort. Dotés de matériels performants et adaptés à leurs missions, ils reçoivent une formation spécifique et s'entraînent régulièrement.



GROUPE DE RECONNAISSANCE ET D'INTERVENTION EN MILIEU PÉRILLEUX

Groupe Est

Composé de 47 sapeurs-pompiers répartis sur deux casernes, le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) s'inspire des techniques utilisées en alpinisme et en spéléologie. Il intervient en milieu naturel et urbain, essentiellement pour des sauvetages ou évacuations de victimes médicalisées ou non, secours en ravin et opérations d'accès difficiles (grues, édifices, falaises...), lorsque les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont insuffisants en raison de la hauteur, de la profondeur ou des risques liés au cheminement. Les équipes GRIMP sont aussi spécialisées dans les manœuvres d'hélicoptère effectuées par l'hélicoptère de la sécurité civile.



CYNOTECHNIE / ANIMALIER

Groupe Est

La spécialité cynotechnie intervient lors des missions de recherche de personnes ensevelies et de personnes égarées. Elle s'occupe également des missions animalières nécessitant une technicité et des moyens spécifiques (animaux menaçants sur la voie publique, chiens dangereux...), sauvetage ou assistance à animaux (tombés à l'eau, en excavation...) et capture d'animaux dangereux (crocodiles, tortues carnivores, serpents, iguanes, araignées, singes...). La spécialité cynotechnie compte actuellement 15 binômes opérationnels (un binôme représente un conducteur cynotechnique et son chien). Le suivi médical des chiens et le conseil technique sur certaines interventions sont assurés par un vétérinaire du service de santé et de secours médical du SDMIS.



TRANSMISSIONS

Groupe Opérations et Coordination des Secours

Les moyens de transmissions radio équipent tous les véhicules de secours et permettent la liaison avec le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) et le commandement de terrain. L'ensemble du réseau du SDMIS est passé en 2010 sous le système ANTARES (Adaptation nationale des transmissions aux risques et aux secours), permettant une interconnexion entre tous les services qui participent aux secours (SAMU, Police).

Le SDMIS gère 1900 équipements embarqués (appareils mobiles ou portatifs) ou fixes (implantés au CTA/ CODIS et dans les casernes).

Le SDMIS assure également la formation de ses personnels à l'exploitation opérationnelle des transmissions. Il s'appuie pour cela sur les procédures arrêtées au niveau national et précisées par l'Ordre de base départemental des transmissions (OBDT).

La spécialité «transmissions» est pilotée par le groupe opérations et coordination des secours responsable du CTA/CODIS du SDMIS

